



Biogas Regions Belgium

Newsletter

Numéro 2 - Août-septembre 2008



Progression du projet Biogas Regions

Pour rappel, le projet Biogas Regions, financé à 50% par le programme « Intelligent Energy for Europe » de l'Union européenne, a pour but d'accélérer le développement de la biométhanisation dans sept régions d'Europe (France, Espagne, Pologne, Slovaquie, Pays de Galles et Belgique) et ce, en profitant de l'expérience et du savoir-faire développé en Allemagne et en Autriche où le marché du biogaz connaît un remarquable essor. Des synergies devraient être créées ou renforcées entre différents secteurs durant le projet (monde agricole, agro-industries et représentants de municipalités où la biométhanisation pourrait être un vecteur de développement).

A l'heure actuelle, chaque partenaire a apporté sa contribution au niveau des conditions législatives inhérentes à son propre pays et un catalogue d'exemples d'installations de biométhanisation a été élaboré. Le rapport et les exemples wallons sont par ailleurs disponibles sur le site de ValBiom (www.valbiom.be).

Durant ce quadrimestre, une stratégie régionale doit être élaborée et un plan d'action fixé. Ils ont pour but d'identifier les freins au développement des installations de biométhanisation dans notre Région et de proposer des solutions.

Un stage international du biogaz se déroule actuellement à Stuttgart. Cinq jours durant lesquels les opérateurs, les Autorités et ingénieurs peuvent suivre un training intensif. Au mois de Novembre, un salon se tiendra à Offenbourg. Nous vous tiendrons informés du programme de la manifestation.

Quoi de neuf en Belgique...

A Recogne, une nouvelle installation de biométhanisation devrait voir le jour dès 2009. Avec une capacité de plus de 3 MW et une occupation de 5 emplois à temps plein, la production de Libramont alimentera les bâtiments de L'Oréal situés dans le zoning et devrait permettre l'économie annuelle de presque 14 000 tonnes de CO₂.

A l'initiative du projet, la société Ecopex, en partenariat d'Agri énergie et de Bio énergie Libramont. Cette dernière, nouvel entrante sur le marché des fournisseurs d'électricité verte, s'est d'ailleurs vue octroyée une prime à l'investissement qui devrait couvrir le surcoût à l'investissement de la future unité de production.

Pour plus d'info :

http://www.lesoir.be/regions/namur_luxembourg/libramont-energies-vertes-le-2008-07-28-620900.shtml et http://www.actu24.be/MBO_Article/165221.aspx

A Quévy, la société SODECOM va introduire une demande de permis unique en vue d'accroître son activité. L'entreprise est un important centre de traitement de matières compostées et de déchets alimentaires en provenance de l'industrie alimentaire, des grandes surfaces, des sites de stockage, du commerce de gros ou des criées et qui n'entrent plus en ligne de compte pour la commercialisation.



Biogas Regions Belgium

Newsletter

Numéro 2 - Août-septembre 2008



L'extension concernera les activités de déemballage des produits alimentaires. L'entreprise souhaite se spécialiser dans la déemballage de produits plus complexes et au final doubler la capacité de traitements de déchets emballés.

Actuellement, l'installation comprend entre autres 2 cuves d'hygiénisation, 3 fermenteurs et deux moteurs d'une puissance de 716kW chacun, produisant au total 34MWh/j. 40% du biogaz est transformé en électricité et 45% en chaleur valorisée à l'entreprise et dans le voisinage.

La nouveauté sera un troisième moteur plus puissant qui permettra d'élever le potentiel de production annuelle à environ 20GWh.

Une réunion d'information pour le voisinage s'est tenue fin août concernant ce projet d'extension. Il semble que l'entreprise Sodecom puisse envisager l'aboutissement de ses démarches avec confiance.

Pour plus d'info :

Revue Athéna, recherche et développement technologique, n° 237, janvier 2008, p. 211 (consultable en ligne <http://recherche-technologie.wallonie.be/servlet/Repository/numero-237---janvier-2008.pdf?IDR=5628&saveFile=true>)

Reportage télévision mons-borinage du 22/08/2008 (<http://telemb.rtc.be/content/view/2799/166/>)

Des nouvelles d'Europe...

En France, Véolia Propreté, fournisseur de services de propreté et de logistique et effectuant des opérations de traitement et de valorisation des déchets, lance un projet de valorisation de biogaz en biométhane carburant sur son Installation de Stockage de Déchets non-dangereux de Claye-Souilly (Seine et Marne).

Actuellement à l'état de pilote industriel, ce nouveau procédé sera mis en service au cours du deuxième trimestre 2009. Il produira 60 Nm³/h de biométhane carburant à partir de 200 Nm³/h de biogaz capté sur l'installation de stockage de déchets, représentant l'équivalent des besoins énergétiques d'une flotte de 210 véhicules légers.

A titre d'exemple, la substitution de diesel au profit du biométhane carburant permettra de compenser l'émission moyenne de 140g/km de CO₂, soit sur une flotte de 210 véhicules légers parcourant chacun 30 000 km/an, 882 tonnes de CO₂ par an.

Actuellement, Sur son site de Claye-Souilly, Veolia Propreté assure des activités de valorisation matière (centre de tri de déchets d'activités économiques, installation de broyage de bois, installation de broyage de pneus, centre de traitement de mâchefers) et de valorisation énergétique (production d'électricité à partir de biogaz issu de la fermentation des déchets d'une puissance de 26MW équivalente à la consommation annuelle hors chauffage de 228 000 habitants).

Extrait du communiqué de presse du 24/06/2008 de Véolia Propreté (http://www.veolia-proprete.com/documents/Biomethane_VF_QD.pdf).



Biogas Regions Belgium

Newsletter

Numéro 2 - Août-septembre 2008



(Future) avancée technologique : vers un biogaz plus pur ?

Certaines microalgues étaient déjà connues pour leur potentiel au niveau des biocarburants...

Plus récemment, un projet de recherche piloté par le Prof. Gerd Klöck et le Dr. Anja Noke, biotechnologues de l'Institut des techniques environnementales et biologiques de l'École supérieure spécialisée de Brême, en Allemagne, a vu le jour. Ce projet, AlgenBiogas, vise le développement d'un procédé d'élimination de gaz « indésirables » dans le biogaz via des microalgues. Celles-ci utilisent l'H₂S et le CO₂ comme substrat pour leur développement. En contrepartie, sont produits d'une part de l'oxygène qui, quant à lui, peut facilement être extrait du biogaz et d'autre part des molécules d'intérêt (acides oméga 3 et oméga 6 ou des caroténoïdes).

Quand on sait que certains instituts travaillent actuellement à optimiser les mélanges dans des digesteurs afin d'obtenir un biogaz plus riche en méthane, le biogaz sera effectivement un jour ou l'autre plus pur...

Pour plus d'info:

<http://www.bulletins-electroniques.com/actualites/55304.htm>.

Contact :

Sandrine DUFOURNY, chef de projet

ValBiom asbl

Centre wallon de Recherches agronomiques - Département Genie rural
Chaussee de Namur, 146
5030 Gembloux (Belgique)

Tel : +32 (0) 81 627.154
s.dufourny@cra.wallonie.be